

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DU CNPE DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Réunion de bureau du 21 septembre 2023

Compte-rendu

Présents :

Membres Bureau CLI Pierre BRUN - André COPIN - Francis LAURENT - Michel TINDILLERE

EDF Esther VOLOZAN

Chargée de mission CLI Maud MICHEL

Absents / excusés :

Denis BERNARD - Sylvain COUTANT - Hubert FOURNIER - Hubert GASNIER - Antoine GUILLAUMONT - Jacques MESAS - Loïc OLIVO

1. Points d'actualités CNPE

➤ **Actualités du site :**

Les 4 réacteurs sont actuellement en production. Le réacteur n°3 sera mis à l'arrêt dans la nuit du 22 au 23 septembre pour sa visite décennale, soit un arrêt prévu de 162 jours (jusqu'à début mars 2024).

Le réacteur n°1 sera placé en économie de combustible en semaine 39 (fin septembre).

Une inspection combinée EGE / Peer-Review est prévue sur le site de Dampierre du 22 janvier au 9 février 2024.

Il s'agit d'une évaluation simultanée par l'IN (EDF) et WANO (association d'exploitants au niveau international), soit une équipe de 45 personnes (moitié IN, moitié WANO). Ces visites ont lieu tous les 4 ans.

L'équipe évaluera des champs variés (ingénierie, maintenance, PUI...), pour lesquels elle mettra en avant les bonnes pratiques du site mais aussi les points de progrès.

Des pré-visites sont actuellement en cours sur le site de Dampierre.

➤ **Sûreté :**

A fin août 2023, le site de Dampierre n'a fait l'objet d'aucun arrêt automatique réacteur depuis le début de l'année.

Quatre ESS de niveau 1 ont été déclarés (en baisse par rapport à 2022).

Aucun départ de feu majeur ne s'est produit depuis le début de l'année.

➤ **Événements significatifs pour la sûreté :**

- *ESS du 12 juillet 2023 : non-respect d'une spécification technique d'exploitation*

Le 03 juillet, un défaut d'étanchéité est détecté sur une pompe du circuit d'appoint en eau et bore de la tranche n°1.

Les équipes se sont aperçu plusieurs heures après que la 2^e pompe permettant d'assurer les appoints en eau et bore était indisponible pour la fonction d'appoint au réacteur. Dans ces conditions, les spécifications techniques d'exploitation imposent un repli du réacteur dans un délai d'1 heure maximum, ce qui n'a pas été le cas (la fonction d'appoint a été remise en service environ 8 heures après la détection du défaut d'étanchéité).

Un ESS de niveau 1 a donc été déclaré, du fait de la mise en œuvre tardive des mesures correctives.

- *ESS du 17 août 2023 : non-respect d'une spécification technique d'exploitation*

Le 11 août, un geste inapproprié d'un opérateur engendre l'ouverture intempestive d'un disjoncteur, entraînant l'indisponibilité des protections du tableau électrique concerné. Le disjoncteur est remis en service au bout d'environ 2 heures, le temps d'analyser la panne, ce qui est supérieur au délai maximal autorisé de 1 heure.

Un ESS de niveau 1 a donc été déclaré, du fait de la remise en service tardive du disjoncteur.

2. Préparation de la prochaine réunion plénière de la CLI

La prochaine réunion plénière de la CLI (réunion publique) est programmée le 16 novembre 2023 à partir de 18h00, à Dampierre-en-Burly.

Il est convenu, cette année, de traiter le thème de l'impact du réchauffement climatique sur les centrales nucléaires.

Il est envisagé d'organiser la séance de la manière suivante :

- 1/ Intervention d'un représentant de Météo France ou de l'ONERC ou de l'IRSN pour présenter les perspectives en termes de réchauffement climatique ;
- 2/ Intervention d'EDF pour présenter ce qui est mis en place dans les centrales nucléaires pour anticiper et faire face aux changements climatiques à venir ;
- 3/ Intervention de l'ASN sur son rôle concernant cette question, et/ou sur les contraintes liées à la réglementation appliquée aux centrales nucléaires dans un contexte de réchauffement climatique.

Un groupe d'experts EDF travaille sur ce sujet (projet ADAPT), mais il n'est pas possible de présenter les travaux de ce groupe en public. Toutefois, Laurent BERTHIER devrait pouvoir présenter les mesures prises par EDF liées au réchauffement climatique. Le CNEPE, basé à Tours, serait peut-être en mesure également de faire une intervention sur le sujet.

Esther va voir ce qu'EDF peut présenter sur cette question et notamment quel intervenant est le plus pertinent (Laurent BERTHIER ? Le CNEPE ?).

Maud se charge de prendre contact avec l'ASN et Météo France ou l'IRSN ou l'ONERC pour la présentation du phénomène de réchauffement climatique.

Il est proposé de faire intervenir un membre de l'équipe de Jean-Marc JANCOVICI (cabinet Carbone 4) pour la première partie, à la place ou en complément de Météo France. Esther transmettra à Maud les contacts dont elle dispose pour ce cabinet.

Concernant l'aspect matériel, l'auditorium de Dampierre est disponible le 16 novembre en soirée, mais avec toujours des difficultés de projection (impossible de connecter un ordinateur depuis l'estrade). La ville de Dampierre propose de mettre à disposition un long fil permettant de sortir l'ordinateur de la régie (sans toutefois pouvoir arriver jusqu'à l'estrade), ainsi qu'une télécommande Bluetooth pour passer les slides.

En revanche, la projection prend toujours la totalité de l'écran, ce qui pose un problème pour le positionnement des intervenants.

La salle de Dampierre étant confortable et conviviale, il est décidé d'organiser la réunion à Dampierre, avec les solutions palliatives proposées par la commune, et malgré le souci lié à la projection sur la totalité de l'écran.

3. Journée nationale de la résilience : actions de la CLI

La CLI de Dampierre participera à la seconde édition de la Journée de la résilience et mènera plusieurs actions à cette occasion :

- *Visite « environnement » de la centrale le 12 octobre après-midi :*

14 membres de la CLI se sont inscrits pour cette visite, soit le quota maximal prévu. Un mail de confirmation sera envoyé aux 14 inscrits pour leur rappeler leur inscription.

Le rendez-vous sera donné pour 14h00 devant l'espace Odysselec. Etant donné que tous les parkings seront saturés en cette période de visite décennale, Esther va voir s'il est possible de réserver le parking VIP (devant l'entrée de la centrale) pour les participants.

- *Visite du réacteur n°3 :*

Des visites du réacteur n°3, en arrêt pour visite décennale, seront proposées aux membres de la CLI. Ces visites peuvent recevoir des groupes de 16 personnes maximum (8 hommes / 8 femmes).

Il est convenu qu'EDF proposera 2 dates (au cas où les membres intéressés seraient nombreux), si possible en les rattachant à des chantiers particuliers intéressants à voir.

- *Mesure OpenRadiation le 13 octobre à midi :*

L'ANCCLI a proposé aux CLI volontaires de réaliser une mesure de la radioactivité ambiante le 13 octobre à 12h00 et de mettre en ligne le résultat sur le site OpenRadiation.

Maud s'est portée volontaire pour réaliser cette mesure et l'IRSN lui enverra un boîtier pour pouvoir l'effectuer.

L'objectif est de disposer d'une carte à l'instant T du niveau de radioactivité ambiante dans différents lieux de France, visible par le grand public. L'ANCCLI communiquera sur cette action pour mettre en valeur les missions des CLI.

- *Village de la résilience le 18 octobre :*

Il s'agit d'une action portée initialement par EDF Dampierre, visant à faire une démonstration de la FARN et de proposer au grand public une conférence sur le thème de la sûreté.

Le niveau national s'est rattaché à l'initiative et de nombreux acteurs ont été associés au projet : l'ASN, l'IRSN, l'ANCCLI, la préfecture du Loiret, l'IFFO-RME et la CLI de Dampierre. Un groupe de travail a été créé pour caler l'organisation de cet événement, auquel la CLI a été associée.

Cette manifestation se tiendra le mercredi 18 octobre sur le site de la centrale. Plusieurs stands interactifs seront mis en place. Des classes de collégiens et de lycéens seront invitées.

La démonstration de la FARN se tiendra à l'étang derrière la centrale, ainsi que la présentation du camion-labo de mesure de l'IRSN.

Les stands seront disposés dans la salle de conférence de la centrale.

La manifestation sera ouverte au grand public. Une communication sera faite via la presse et la distribution de flyers.

Des personnalités politiques, institutionnelles ou économiques seront probablement présentes. La préfète viendra peut-être sur place (à confirmer), son directeur de cabinet Franck BOULAJON sera présent.

Un stand sera réservé à la CLI de Dampierre. Un représentant de l'ANCCLI sera présent sur le stand de la CLI, pour participer à l'animation. L'ANCCLI fournira des documents (livres blancs, fiches thématiques...) pour agrémenter le stand, en plus des 2 kakémonos dont la CLI dispose.

Il faut donc mobiliser des membres de la CLI pour animer le stand de 9h00 à 17h00, accueillir le public et répondre à leurs questions. Maud sera présente sur la journée mais il est important qu'il y ait au moins 1 membre de la CLI en plus en permanence, par roulements si besoin.

Michel et André indiquent qu'ils peuvent être présents au moins une partie de la journée. Maud sollicitera dans un premier temps les autres membres du Bureau pour savoir s'ils peuvent être présents et à quel moment. En fonction des manques, d'autres membres de la CLI seront sollicités.

Maud déposera les différentes actions de la CLI sur la plate-forme nationale dédiée à la Journée de la résilience, afin qu'elles soient labellisées « Journée de la résilience » et de manière à mettre en valeur la CLI.

L'action concernant le village de la résilience sera déposée par l'ASN au nom de tous les partenaires, en citant l'ensemble des participants.

4. Projet inter-CLI du Val de Loire

L'ANCCLI projette d'organiser une nouvelle rencontre inter-CLI du Val de Loire, en lien avec la CLI de Chinon.

Il est prévu que cette rencontre se tienne sur 1 journée 1/2, avec un moment de convivialité le soir et une nuit à l'hôtel prise en charge par l'ANCCLI.

Au programme de cette rencontre seraient prévus la visite de la « boule » de Chinon, la visite du laboratoire de démantèlement, et une intervention de l'IRSN sur l'étude APEL ou de l'Etablissement Public Loire sur la question de la gestion de l'eau.

Cette manifestation devrait avoir lieu début décembre 2023, mais pour le moment aucune date n'a été définie.

L'ANCCLI souhaite limiter le nombre de participants à 40 à 50 personnes maximum, soit 10 personnes par CLI environ. Il est décidé de proposer l'inscription, dans un premier temps, uniquement aux membres du Bureau, et d'élargir ensuite aux autres membres s'il reste des places.

Si beaucoup de membres sont intéressés, il sera possible de proposer ultérieurement à l'ensemble des membres de la CLI (en-dehors de la rencontre inter-CLI) une visite de la « boule » de Chinon, qui est ouverte au grand public.

5. Points divers

✓ *Retour sur l'AG de l'ANCCLI*

L'AG de l'ANCCLI s'est tenue le 28 juin à Paris. Elle a accueilli une centaine de participants, dont Michel.

Parmi les sujets à l'ordre du jour figurait le renouvellement du CA et du Bureau de l'ANCCLI. Michel était candidat pour faire partie du Conseil d'administration mais il n'a pas été élu à 1 voix près.

L'ANCCLI a fait un retour sur son activité en 2022 : elle fédère 35 CLI ; elle bénéficie d'une certaine écoute au niveau national : elle a notamment été reçue par l'OPESCT, auditionnée par le Sénat et eu des échanges avec l'AIEA.

20 CLI ont participé à la journée de la résilience l'année dernière, et ont porté 50 actions au total.

L'ANCCLI a sorti un nouveau livre blanc sur le combustible.

Elle anime 6 groupes permanents.

Elle a organisé plusieurs webinaires et dialogues techniques en 2022.

Elle communique largement sur ses actions et celles des CLI, grâce à un chargé de mission dédié à la communication (1 ETP).

Le budget 2023 de l'ANCCLI a été réduit par rapport à 2022 du fait des réductions de subventions par l'Etat (ASN), soit un budget de 650 000 € au total (subvention ASN + cotisation des CLI).

Son budget de fonctionnement pour 2023 s'élève à 380 000 € (4 agents permanents).

✓ *Proposition de formations par M. Domeneghetti (ATRISC)*

Bertrand DOMENEGHETTI, consultant du cabinet ATRISC, propose à la CLI un ensemble de formation pour ses membres. Ces formations sont orientées sur la gestion du risque / gestion de crises.

Etant donné qu'il est déjà prévu d'organiser, début 2024, une formation sur le thème de la sûreté pour les membres de la CLI, le Bureau préconise d'attendre de voir si les membres de la CLI semblent intéressés pour suivre des formations.

Si une certaine appétence se fait sentir, il sera possible de prendre contact avec le cabinet ATRISC pour organiser d'autres formations.

Il est à noter que ces formations sont probablement payantes (mais pas d'information sur le prix). L'ANCCLI dispose d'un budget pour permettre aux CLI d'organiser des formations, qui pourrait être sollicité dans ce cas.

Maud enverra à M. DOMENEGHETTI une réponse d'attente en ce sens.

André propose de présenter cette offre de formations en CLI plénière pour voir si des membres se montrent intéressés.

✓ *Dates des réunions de la CLI pour 2024*

Il est proposé de conserver le même rythme pour les réunions de Bureau et les réunions plénières de 2024, à savoir :

- Réunions de Bureau : janvier – avril/mai – septembre
- Réunions plénières : mars – mai/juin – octobre/novembre

Maud enverra des Doodle aux membres du Bureau afin de caler les dates pour 2024 en fonction des agendas de chacun.

Prochaine réunion plénière de la CLI (réunion publique) :

Le jeudi 16 novembre 2023 de 18h00 à 20h00

à Dampierre-en-Burly (auditorium de l'espace culturel et sportif)